

4381

H. PHILIPPART

Professeur à l'Université de Bruxelles

# La Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles



Extrait de la Revue *Le Flambeau*  
(Février-Mars 1931)



BRUXELLES

IMPRIMERIE « FINACOM »

67, Rue du Lombard

1931

Bibliothèque Maison de l'Orient



150094

# La Fondation archéologique DE L'UNIVERSITÉ DE BRUXELLES

L'avion rétrécit notre planète, l'archéologie prolonge sa vie. Notre monde regagne dans le temps ce qu'il perd dans l'espace. Et, par une singulière affinité, les sciences du passé empruntent aujourd'hui aux sciences de l'avenir leurs méthodes positives d'investigation. La philologie classique, pour ne parler ici que de celle-là, a ses équipes de contremaîtres, ses explorateurs aériens et sous-marins, ses chantiers, ses laboratoires, sa technique. L'antiquité renaît dans les champs de fouilles et les musées tout autant que dans les bibliothèques, les documents nouveaux surgissent par milliers, et beaucoup de ces témoins des civilisations éteintes portent en eux de la beauté. Quelques-uns sont l'art même.

Par son rôle prépondérant dans les reconstitutions historiques, par son souci de la culture esthétique, par son respect bien actuel du produit industriel et de la recherche expérimentale, l'archéologie méritait d'obtenir droit de cité dans les programmes universitaires. La loi de 1890 sur la collation des grades académiques ignorait encore les découvertes sensationnelles de Schliemann (1871-1890) et le bilan d'Olympie (1875-1881) : 40 monuments, 400 inscriptions, 130 marbres, 1,000 terres cuites, 6,000 monnaies, 13,000 bronzes. Après les trouvailles retentissantes de Délos et de Delphes, après l'*invention* de la Crète minoenne, après tant d'autres campagnes glorieuses, on s'aperçut enfin en Belgique que les musées regorgeaient de statues, de vases peints, de figurines, de fresques, de mosaïques, de monnaies, de bijoux, dont les docteurs en philosophie et lettres ne savaient pour ainsi dire rien — et que depuis longtemps les universités de la jeune Amérique avaient appris à utiliser et à apprécier. La loi du 21 mai 1929 institua deux cours obligatoires, l'un de « Notions d'histoire de l'art et d'archéologie » en candidature, l'autre d'archéologie en licence.

L'Université de Bruxelles n'avait pas attendu le vote du Parlement pour faire une place à l'archéo-

logie dans ses programmes : malheureusement, les ressources manquaient pour organiser cet enseignement de façon à le rendre fécond.

La Fondation Archéologique, association sans but lucratif, s'est donné pour mission de trouver ces ressources.

Ses efforts tendent notamment à satisfaire aux exigences de l'esprit scientifique moderne par une double création :

1° Un séminaire doté de l'outillage indispensable : moulages, clichés de projection, recueils de planches;

2° Des bourses de voyage en Grèce et d'étude dans les grands musées.

Les deux présidents d'honneur de la Fondation sont MM. E. Vénisélos, Président du Conseil des Ministres de Grèce, et Jean Servais, Ministre d'Etat. Président de l'Université de Bruxelles.

Ont accepté de faire partie du Comité d'honneur et de patronage : les Ministres A. Michalakopoulos, Paul Hymans, Maurice Vauthier, N. Politis, L. Nemry, P. Kapsambélis et MM. Charles Grégoire, G. Smets, Andréadès, Fr. Cumont, Jules Destrée, Henri Grégoire.

L'Association comprend les catégories suivantes de membres :

1° Les *membres bienfaiteurs* effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 12,000 fr., ni supérieur à 24,000 fr. Cette somme est affectée à l'octroi de bourses de voyages en Grèce.

La désignation des bénéficiaires de ces bourses est notifiée au membre bienfaiteur.

2° Les *membres fondateurs* effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 10,000 fr., ni supérieur à 50,000 francs.

Les intérêts produits par ces sommes sont affectés à l'activité de l'Association.

3° Les *membres donateurs* versent une somme une fois donnée qui ne peut être inférieure à 1,000 francs, ni supérieure à 6,000 francs.

Un don de 4 ou 5,000 francs permet d'accorder une bourse d'étude dans un des grands musées de France, d'Angleterre, d'Italie ou d'Allemagne.



4° Les *membres effectifs* paient une cotisation annuelle de 100 francs. Cette cotisation est réduite à 50 francs pour les étudiants de l'Université de Bruxelles.

En tête de nos listes de membres fondateurs figurent les noms de l'Université de Bruxelles et de MM. Charles Grégoire, Maurice Philippson, Théodore Heger, Félicien Cattier.

Les premiers membres donateurs sont M. le Ministre Maurice Vauthier, l'Union des Anciens Etudiants de l'Université de Bruxelles, et MM. Lucien Beckers, Georges Lacroix, Franz Cumont, Eugène Dhuicque, Marcel Hombert, René Boisson.

Grâces soient rendues à ces bienfaiteurs de l'humanisme et puisse leur exemple susciter beaucoup d'imitateurs ! Les mécènes ne sauraient donner de meilleure affectation à leurs libéralités.

Ont été élus *membres correspondants* : pour l'Allemagne, MM. Ernst Buschor et G. Karo ; pour l'Angleterre, Sir Fr. G. Kenyon ; pour la Belgique, MM. Paul Graindor, Marcel Laurent, Fernand Mayence ; pour le Danemark, M. Frederik Poulsen ; pour les Etats-Unis, Miss Gisela Richter et M. L. D. Caskey ; pour la France, MM. Charles Dugas, Charles Picard, Edmond Pottier, Salomon Reinach, Pierre Roussel, Victor Bérard ; pour la Grèce, MM. Nicolas Balanos, Ant. Keramopoulos, Kourouniotis, Oikonomos ; pour la Hollande, MM. Byvanck et Vollgraff ; pour l'Italie, MM. Pericle Ducati et G. E. Rizzo ; pour la Suisse, M. W. Déonna.

Plusieurs gouvernements étrangers et notre ministère des Sciences et des Arts ont gracieusement offert à l'Université les pièces envoyées par leurs ateliers respectifs à l'Exposition Internationale de Moulages. La Fondation Archéologique est ainsi devenue propriétaire des groupes suivants dont l'ensemble atteint une valeur de 250,000 francs :

Don de la Grèce : 26 moulages. En outre, la magnifique reproduction galvanoplastique du « Zeus » de l'Artémision.

Don du Ministère des Beaux-Arts d'Italie : 63 moulages.

Don du Board of Education d'Angleterre : 17 moulages.

Don des Musées Nationaux de France : 22 moulages.

Don belge : 34 moulages.

Tous ces dons font honneur à l'idéalisme et à la générosité de nos protecteurs officiels, et nous rendons particulièrement hommage à la haute bienveillance de S. A. R. la Princesse de Piémont qui a daigné intervenir en notre faveur auprès du Gouvernement italien.

Le président effectif de la Fondation sera l'éponyme de cette vaste collection : elle s'appellera, en vertu d'une décision de l'Université, *Musée Léon Leclère*.

Voilà l'œuvre réalisée en dix mois : de puissants appuis dans le monde politique, diplomatique et scientifique; l'amorce d'un capital; un musée.

Et par une de ces bonnes fortunes dont le sort n'est pas prodigue, c'est le directeur de l'Ecole française d'Athènes lui-même qui est venu inaugurer la série des séances publiques de la Fondation en faisant à l'Université deux conférences sur Délos. La première retraçait en une synthèse fouillée toute l'histoire de l'île depuis les origines préhelléniques et mythiques jusqu'à sa ruine complète à l'époque romaine. La seconde évoquait à l'aide d'abondantes projections photographiques toutes les phases de l'exploration archéologique.

La Fondation possède maintenant d'excellentes reproductions de bronzes et de marbres antiques. Elle aura bientôt des diapositives et des livres. Hâtons-nous de donner aux futurs professeurs de langues anciennes, sous forme de bourses de voyage, les moyens de visiter les sites classiques. Qu'ils aillent s'assurer en parcourant la Grèce et qu'ils apprennent ensuite à leurs élèves, avec l'autorité que confèrent l'expérience personnelle et la conviction raisonnée, que l'hellénisme n'est pas un dogme languissant, une tare de notre système éducatif, mais la clarté de nos yeux, le frisson de notre âme, le code de notre esprit, le ciment de notre société.

H. PHILIPPART.



# Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles

*Association sans but lucratif, dotée de la personnalité civile, constituée le 8 juillet 1930*

(Acte n° 885 publié aux annexes du Moniteur Belge du 8 août 1930)

*pour favoriser l'étude de l'archéologie grecque*

50, AVENUE DES NATIONS, 50  
TÉL. 48.65.10

## Présidents d'Honneur :

S. Exc. M. ÉLEFTHÉRIOS VÉNISÉLOS, Président du Conseil des Ministres de Grèce.  
et M. JEAN SERVAIS, Ministre d'État, Président de l'Université de Bruxelles.

## Comité d'Honneur et de Patronage :

S. Exc. M. ANDRÉ MICHALAKOPOULOS, Vice-Président du Conseil des Ministres de Grèce, Ministre des Affaires Étrangères.  
MM. PAUL HYMANS, Ministre des Affaires Étrangères, Président honoraire de l'Université de Bruxelles.  
MAURICE VAUTHIER, Ministre des Sciences et des Arts, Président honoraire de l'Université de Bruxelles.  
NICOLAS POLITIS, Ministre de Grèce à Paris.  
LÉON NEMRY, Ministre de Belgique à Athènes.  
PIERRE-G. KAPSAMBÉLIS, Ministre de Grèce en Égypte.  
DÉMÈTRE NICOLOPOULOS, Chargé d'Affaires de Grèce en Belgique.  
CHARLES GRÉGOIRE, Consul Général de Grèce en Belgique.  
GEORGES SMETS, Recteur de l'Université de Bruxelles.  
A. ANDRÉADES, Professeur à l'Université d'Athènes, Membre de l'Institut de France.  
JEAN CAPART, Conservateur en chef des Musées d'Art et d'Histoire de Bruxelles.  
FRANZ CUMONT, Membre de l'Institut de France.  
JULES DESTRÉE, Ancien Ministre des Sciences et des Arts, Président de l'Office International des Musées.  
HENRI GRÉGOIRE, Président de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Bruxelles, ancien Membre de l'École française d'Athènes.

## Conseil d'Administration :

*Président :* M. LÉON LECLÈRE, ancien Ministre des Sciences et des Arts, Professeur à l'Université de Bruxelles.  
*Vice-Président :* M. ÉMILE BOISACQ, Professeur à l'Université de Bruxelles.  
*Membres :* MM. THÉODORE HEGENER, Avocat honoraire.  
HUBERT PHILIPPART, Professeur à l'Université de Bruxelles, Secrétaire de l'Université, Directeur de la Fondation.  
MAURICE PHILIPPSON, Professeur honoraire de l'Université de Bruxelles, Président de l'Union des Anciens Étudiants, Trésorier de la Fondation.  
*Secrétaire :* M. MAURICE SINGER.

Un <sup>1</sup> Comité Hellénique pour la Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles <sup>1</sup> s'est constitué à Athènes sous la présidence d'honneur de S. Exc. M. VÉNISÉLOS et la présidence effective de S. Exc. M. NEMRY.

## BUT DE LA FONDATION

### ARTICLE 3 DES STATUTS. — *Objet.*

L'Association a pour but de favoriser l'étude de l'archéologie grecque.

Elle s'occupe notamment de constituer à l'Université de Bruxelles une bibliothèque et une collection de moulages, de photographies et de clichés de projection.

Elle organise des conférences.

Elle accorde aux étudiants et anciens étudiants de l'Université de Bruxelles des bourses ou des subventions pour des voyages d'études.

En un mot, l'Association contribue par tous moyens au développement de l'archéologie grecque.

La **Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles** comprend cinq groupes de membres :

1° Les **membres bienfaiteurs** effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 12.000 fr., ni supérieur à 24.000 fr. Cette somme est affectée à l'octroi de bourses de voyage en Grèce.

La désignation des bénéficiaires de ces bourses est notifiée au membre bienfaiteur.

2° Les **membres fondateurs** effectuent un versement unique qui ne peut être inférieur à 10.000 fr., ni supérieur à 50.000 fr.

Les intérêts produits par ces sommes sont affectés à l'activité de l'Association.

3° Les **membres donateurs** versent une somme une fois donnée qui ne peut être inférieure à 1.000 fr., ni supérieure à 6.000 fr.

Un don de 4 ou 5.000 fr. permet d'accorder une bourse d'études dans un des grands musées de France, d'Angleterre, d'Italie ou d'Allemagne.

4° Les **membres effectifs** paient une cotisation annuelle de 100 fr.

Cette cotisation est réduite à 50 fr. pour les étudiants de l'Université de Bruxelles.

5° En reconnaissance des services rendus à l'Association, celle-ci peut conférer le titre de **membre correspondant** à des personnalités belges ou étrangères.

Souscriptions au 1<sup>er</sup> avril 1931 :

**Membres fondateurs :** L'Université de Bruxelles,  
MM. CHARLES GRÉGOIRE,  
MAURICE PHILIPPSON,  
THÉODORE HEGENER,  
DAVID M. VAN BUUREN,  
FÉLICIEN CATTIER.

**Membres donateurs :** MM. le Ministre MAURICE VAUTHIER,  
LUCIEN BECKERS,  
L'Union des Anciens Étudiants de l'Université de Bruxelles.  
MM. GEORGES LACROIX,  
FRANZ CUMONT,  
EUGÈNE DHUICQUE,  
MARCEL HOMBERT,  
RENÉ BOISSON,  
HUBERT PHILIPPART.

Ont été élus **membres correspondants :**

Allemagne. . . . MM. ERNST BUSCHOR, Professeur à l'Université de Munich, ancien Directeur de l'Institut Archéologique d'Athènes.  
GEORGES KARO, Directeur de l'Institut Archéologique d'Athènes.



Amérique (États-Unis) .	MISS GISELA RICHTER, Curator of Classical Antiquities, Metropolitan Museum. M. L. D. CASKEY, Curator of Classical Antiquities, Museum of Fine Arts, Boston, Mass.
Angleterre . . . . .	Sir FR. G. KENYON, Directeur du British Museum, Membre de l'Institut de France.
Belgique . . . . .	MM. PAUL GRAINDOR, Professeur à l'Université de Gand et à l'Université du Caire, ancien Membre de l'École française d'Athènes. MARCEL LAURENT, Professeur à l'Université de Liège, ancien Membre de l'École française d'Athènes. FERNAND MAYENCE, Professeur à l'Université de Louvain, ancien Membre de l'École française d'Athènes.
Danemark . . . . .	M. FREDERIK POULSEN, Directeur de la Glyptothèque de Ny Carlsberg, ancien Membre de l'École française d'Athènes.
France . . . . .	MM. VICTOR BÉRARD, Directeur d'Études à l'École des Hautes Études. CHARLES DUGAS, Professeur à l'Université de Lyon, ancien Membre de l'École française d'Athènes. CHARLES PICARD, Professeur à la Sorbonne, Directeur honoraire de l'École française d'Athènes. EDMOND POITIER, Conservateur des Musées Nationaux, Membre de l'Institut de France. SALOMON REINACH, Conservateur des Musées Nationaux, Membre de l'Institut de France. PIERRE ROUSSEL, Directeur de l'École française d'Athènes.
Grèce . . . . .	MM. NICOLAS BALANOS, Conservateur des Monuments de l'Acropole. COUROUNIOTIS, Directeur des Beaux-Arts. KERAMOPOULLOS, Professeur à l'Université d'Athènes. OIKONOMOS, Professeur à l'Université d'Athènes, Directeur du Musée National.
Hollande . . . . .	MM. ALEXANDRE GUILLAUME BYVANCK, Professeur à l'Université de Leyde. W. VOLLGRAFF, Professeur à l'Université d'Utrecht.
Italie . . . . .	MM. PERICLE DUCATI, Professeur à l'Université de Bologne, Directeur du Museo Civico. G. E. RIZZO, Professeur à l'Université de Rome.
Suisse . . . . .	M. W. DEONNA, Directeur du Musée d'Art et d'Histoire de Genève, Professeur à l'Université.
Yougoslavie . . . . .	M. NIKOLA VULIC, Professeur à l'Université de Belgrade.

## *Musée Léon Leclère*

Les collections de la Fondation Archéologique sont réunies sous le nom de " Musée Léon Leclère ". Elles se composent des pièces suivantes :

- I. Reproduction galvanoplastique de la grande statue en bronze trouvée au cap Artémision en 1928 (Zeus ?). Don du Gouvernement hellénique.
- II. Don de la Grèce : 26 moulages.
- III. Don du Ministère des Beaux-Arts d'Italie : 63 moulages.
- IV. Don du Board of Education d'Angleterre : 17 moulages.
- V. Don des Musées Nationaux de France : 22 moulages.
- VI. Don du Ministère des Sciences et des Arts de Belgique : 34 moulages.
- VII. Reproductions en plâtre de monnaies (Bibliothèque Royale de Belgique).
- VIII. Vases et fragments divers de terres cuites antiques.

\* \* \*

*Que tous les partisans de la culture classique et de la recherche expérimentale, que tous les amis de l'Université contribuent à l'équipement du séminaire d'Archéologie et à la création de bourses de voyage en nous renvoyant sans délai le bulletin ci-contre dûment rempli et signé.*



# BULLETIN D'ADHÉSION

*Le soussigné*

*Nom* .....

*Prénoms* .....

*Profession* .....

*Domicile* .....

*désire s'inscrire en qualité de Membre*

{ *Bienfaiteur (1)* }  
{ *Fondateur* }  
{ *Donateur* }

*de la Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles.*

*Il s'engage à verser à la Fondation la somme de* .....

*Signature,*

*Date* .....

(1) *Biffer les mentions inutiles.*

Les versements peuvent être effectués à la Banque Philippon, 44, rue de l'Industrie, à Bruxelles (compte chèques postaux 58,05) pour le compte de la *Fondation Archéologique de l'Université de Bruxelles.*